

Observatoire de l'artisanat : Supplément thématique

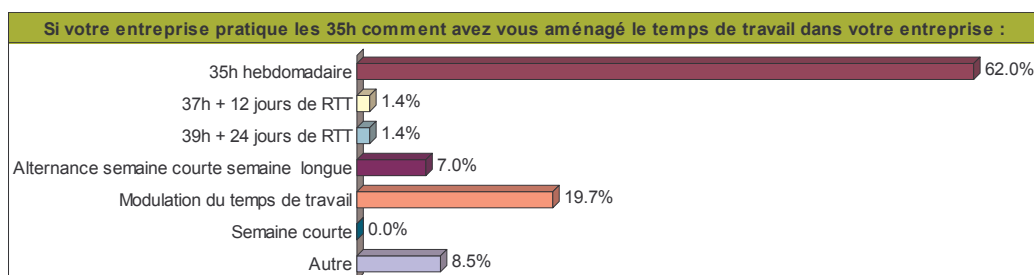
Les artisans et les 35 heures :

Avec l'approche des élections présidentielles de 2012 les 35 heures refont irruption dans le débat politique. Après 14 années d'application suivies de différents aménagements que reste-t-il des 35 heures et comment les entreprises artisanales se sont-elles adaptées à la réduction du temps de travail.

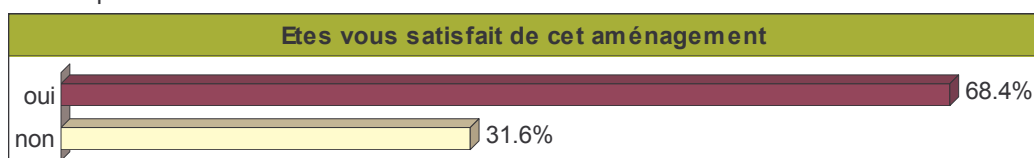
Dans un premier temps nous avons interrogé les artisans pour déterminer l'ampleur de l'application effective de la réduction du temps de travail dans les entreprises. Parmi celles qui ont répondu à notre enquête elles sont 57,8% à avoir effectivement réduit la durée hebdomadaire du travail. 42,2% ont maintenu un horaire collectif à 39 heures.



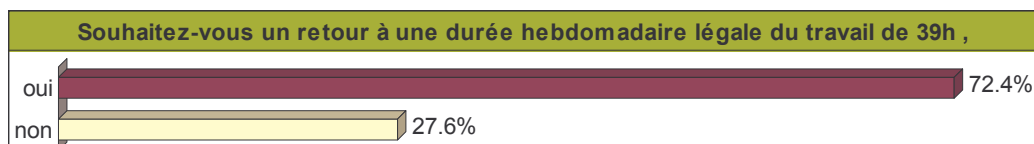
Nous avons ensuite demandé aux entreprises qui sont passées aux 35 heures de nous préciser de quelle manière elles ont aménagé le temps de travail. On constate que pour la grande majorité d'entre elles (62%) aucun aménagement particulier n'a été fait puisqu'elles ont tout simplement réduit la durée hebdomadaire du travail. 19,5% des entreprises ont profité de la réduction du temps de travail pour introduire la modulation.



Parmi ces entreprises elles sont 68,4% à se déclarer satisfaites de l'aménagement qu'elles ont choisi.



Quand on interroge les artisans sur un éventuel retour aux 39 heures ils sont 72,4% à le souhaiter.

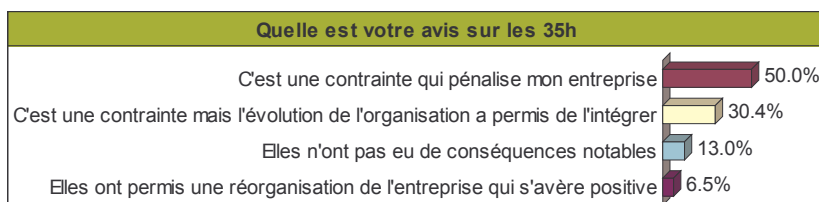


Sommaire :

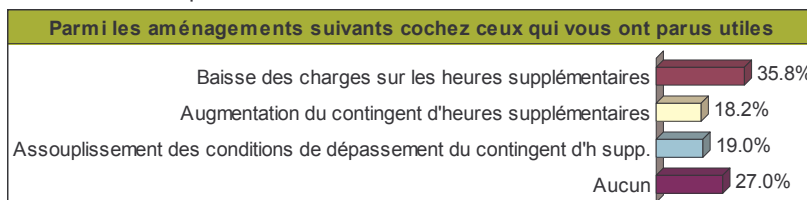
- Les artisans et les 35 heures.



Pour ce qui concerne la perception de la réduction du temps de travail par les artisans, ils sont 50% à considérer que c'est une contrainte qui pénalise leur entreprise. 30,4% considèrent cependant que les aménagements leur ont permis d'intégrer cette contrainte. 13% des entreprises estiment que la réduction du temps de travail n'a pas eu de conséquences notables et elles ne sont que 6,5% à faire un bilan positif de cette mesure.

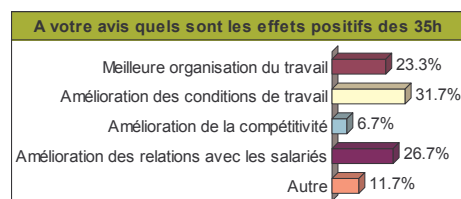
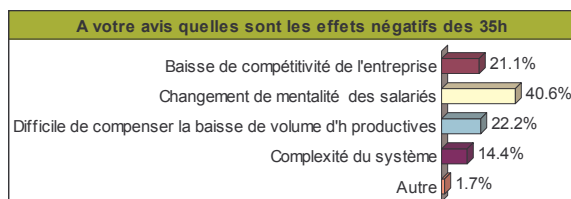


Pour ce qui concerne les aménagements postérieurs aux 35 heures 35,8% des entreprises ayant répondu à notre enquête considèrent que la baisse de charges sur les heures supplémentaires a été utile. Viennent ensuite les mesures concernant le contingent d'heures supplémentaires. On note que 27% des artisans n'ont trouvé aucune de ces mesures utiles



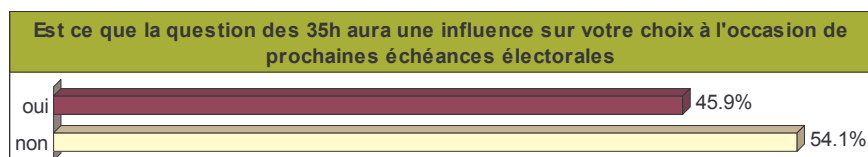
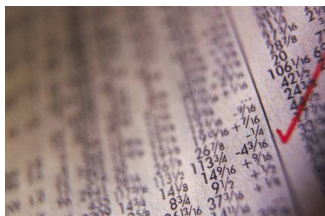
« 50% des artisans considèrent que les 35 heures sont une contrainte qui pénalise leur entreprise »

Pour ce qui est des effets négatifs ressentis par les artisans au sujet des 35 heures on constate que 40,6% de ceux qui ont répondu à notre enquête déplorent un changement de mentalité de leurs salariés. Viennent ensuite les difficultés à compenser la baisse du volume d'heures productives (22,2%) puis la baisse de compétitivité (21,1%).



Pour ce qui est des effets positifs. Pour 31,7% on note une amélioration des conditions de travail. Pour 26,7% on considère qu'il y a eu une amélioration des relations avec les salariés. 23,3% concèdent une amélioration dans leur organisation.

Si la question des 35 heures sera sûrement évoquée à l'occasion de la campagne pour les élections présidentielles, on note que les artisans ayant répondu à notre enquête ne seront que 45,9% à lui prêter attention au moment de leur passage dans l'isoloir.



L'observatoire économique de l'artisanat d'Alsace est réalisé par l'Union des Groupements Artisanoux du Centre Alsace en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Alsace
UGA Centre Alsace – Maison de l'artisanat
12, rue des Métiers 68000 COLMAR
Tél 03 89 23 65 65 Mél : uga@artifrance.fr

Retrouvez l'observatoire économique de l'artisanat sur Internet :
www.tpe-alsace.fr — Rubrique : Observatoire économique



Chambre de Métiers d'Alsace